

Le Quotidien Jurassien

04.09.2012

AP-00295



Centre de Renfort

d'Incendie et de

Secours de Delémont



Titre du document : Le Quotidien Jurassien 04.09.2012
Identifiant du document : AP-00295
Type de document : Article de presse (AP)
Description :
Mots clés :
Emplacement : CRISD --> Documents --> Interventions --> Articles presse
Début validité : 04.09.2012
Fin validité : 00.00.0000
Ajouté par : Froidevaux Marius le 23.08.2014 à 17h56
Modifié par : -
Téléchargé par : Anonyme le 02.09.2026 à 20:14

Historique des versions :

<i>Date de publication</i>	<i>Publié par</i>	<i>Commentaires version</i>
23.08.2014 à 17h56 *	Froidevaux Marius	

* Version téléchargée

Le Quotidien Jurassien, 4 septembre 2012

COURGENAY

C'est bien du polytanol, utilisé pour gazer les souris, qui a mis le feu à l'arbre

► L'office de l'Environnement a identifié la substance qui a déclenché un feu vendredi à Courgenay.

► C'est un produit de lutte contre les souris, le polytanol, qui en est à l'origine.

► On ne sait toujours pas ce que ces substances faisaient là, enterrées. Et il n'y a pas de lien avec la lutte contre les rats que mène un professionnel pour le compte de la commune.

On connaît la nature de la substance qui a provoqué une réaction chimique vendredi en fin de journée lors d'une intervention des pompiers à la rue Amont l'Ave à Courgenay. Face à un arbre en feu, les pompiers avaient constaté que les flammes semblaient attisées par l'eau déversée par leurs lances, et que le phénomène était accompagné de fortes odeurs, d'où la décision de faire appel aux pompiers du Groupe d'intervention atomique et chimique (GIAC).

Vingt personnes examinées à l'hôpital

Au terme de l'intervention, une vingtaine de personnes



La réaction entre l'eau de pluie et le polytanol a déclenché un feu sur des résineux.

PHOTOS ROBERT SIEGENTHALER

ayant pu respirer ces émanations étaient examinées dans les hôpitaux de Delémont et Porrentruy, sans qu'aucun problème ne se manifeste.

Des jeux d'enfants qui exposent la substance

Les soupçons de vendredi (lire LQ) d'hier) ont été confir-

més par les analyses menées lundi matin sur les échantillons de terre prélevés sur les lieux de l'incendie. La substance à l'origine de la réaction est du phosphore de calcium, commercialisé sous le nom de polytanol. Au contact de l'eau, cette substance se transforme en un gaz appelé phosphine.

Les enfants jouant vendredi autour des deux arbres qui ont pris feu ont donc vraisemblablement percé l'emballage qui protégeait cette substance de l'humidité. Les pluies abondantes tombées vendredi, puis les lances des pompiers ont accéléré la réaction. «Quand je suis arrivé, on voyait de petites

flammes aux pieds des arbres, et l'eau déversée les attisait» témoigne Olivier Frund, de l'Office de l'environnement.

Substance identifiable à l'odeur

A l'odeur, le fonctionnaire pensait avoir reconnu la substance, et en a discuté par téléphone avec plusieurs chimistes. La prise en charge des personnes qui ont subi un contrôle à l'hôpital était basée sur cette hypothèse d'une présence de polytanol.

Des mesures ont été faites sur place grâce aux appareils des pompiers du GIAC, mais les valeurs mesurées étaient infimes, justes décelables par leur appareil. C'est qu'à ce moment-là, la réaction était terminée, dit Olivier Frund.

On a donc décidé de prélever des échantillons dans le terrain, et de concentrer ces produits pour pouvoir effectuer des analyses lundi matin, et avoir la confirmation qu'il s'agit bien de polytanol. Certaines personnes examinées se sont étonnées de ce qu'on les invite à se rendre à l'hôpital vendredi et que les analyses ne soient faites que le lundi. Cette manière de procéder a été discutée avec le centre toxicologique de Zurich, explique

Olivier Frund. A aucun moment la population n'a été mise en danger, précise la police dans un communiqué.

Des rats pas chassés au polytanol à Courgenay

A noter que ce secteur du village de Courgenay connaît depuis 2005 une invasion de rats, qui nécessite l'intervention régulière d'un dératisseur. Mais celui-ci pose des pièges à nourriture, n'utilise en aucun cas du polytanol, explique la commune. Une enquête de police a été ouverte pour déterminer dans quelles conditions ce produit a été déposé dans les racines de l'arbre.

En vente libre auprès des agriculteurs jusqu'au milieu des années 2000, le polytanol était utilisé dans la lutte contre des souris, des rats et des taupes, et permet de gazer ces micro-mammifères dans leurs galeries. Mais la législation a changé depuis, et seuls les professionnels ont désormais le droit de l'utiliser.

La mésaventure arrivée à Courgenay poussera sans doute les détenteurs d'anciens stocks de polytanol de s'en débarrasser sans délai dans les centres de prise en charge des déchets spéciaux.

DANIEL FLEURY